



PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS DE L'YONNE

2025

PIECE 8 - LETTRES D'INTENTION DES MAITRES D'OUVRAGES



communauté
de l'auxerrois

MONSIEUR LE PRESIDENT
EPTB SEINE GRANDS LACS
12 RUE VILLIOT
75012 PARIS

Le 6 novembre 2025

RÉFÉRENT DOSSIER :
Virginie Viltard
Directeur
Direction Ingénierie, Evaluation
Des Politiques Publiques et
Relations Citoyennes
Tél : 03 86 72 48 71
virginie.viltard@auxerre.com

OBJET : Lettre d'intention - Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin de l'Yonne.

Monsieur le Président, *Cher Président,*

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations préalable du Bassin de l'Yonne, porté par l'EPTB Seine Grands Lacs, a permis de générer un ensemble de données de connaissance, de culture du risque, de diagnostic et de prise en compte du risque d'inondations sur son territoire.

Les résultats obtenus permettent à la Communauté de l'auxerrois d'envisager des actions, dont certaines seront adjointes à des travaux, à inscrire dans le PAPI du Bassin de l'Yonne, en cours d'élaboration au sein de vos services, pour la période 2026-2031.

Je vous fais part de notre souhait d'inscrire, à ce jour, les actions suivantes :

- Fiche action n°4 : Gestion de crise – Elaboration du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)
- Fiche action n°5 : Définition d'une stratégie foncière pour réduire l'exposition aux risques de bien vulnérables (trentennale).

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Cher à toi
Le Président,
Crescent MARAULT



6bis, place du Maréchal Leclerc
BP 58
89010 AUXERRE Cedex
Tél :
Fax : 03 86 72 20 65
www.agglo-auxerrois.fr

**MONSIEUR LE PRESIDENT
EPTB SEINE GRANDS LACS
12 RUE VILLIOT
75012 PARIS**

Le 6 novembre 2025

réfèrent dossier :
Virginie Viltard
Directeur
Direction Ingénierie Evaluation
Des Politiques Publiques et
Relations Citoyennes
Tél 03 86 72 48 71
Virginie.viltard@auxerre.com

OBJET : Lettre d'intention - Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin de l'Yonne.

Monsieur le Président, *Cher Patrick,*

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations préalable du Bassin de l'Yonne, porté par l'EPTB Seine Grands Lacs, a permis de générer un ensemble de données de connaissance, de culture du risque, de diagnostic et de prise en compte du risque d'inondations sur son territoire. La Ville d'Auxerre était d'ailleurs engagée dans ce premier programme, en ayant porté une étude sur sa commune déléguée de Vaux, subissant des inondations par ruissellement.

Les résultats obtenus permettent à la Ville d'Auxerre d'envisager des actions, dont certaines seront adjointes à des travaux, à inscrire dans le PAPI du Bassin de l'Yonne, en cours d'élaboration au sein de vos services, pour la période 2026-2031.

Je vous fais part de notre souhait d'inscrire, à ce jour, les actions suivantes :

- Fiche action n°1 : GESTION DE CRISE – Révision du Plan communal de sauvegarde (PCS) et action de coordination des mises à jour des PCS des communes de l'Auxerrois
- Fiche action n°2 : surveillance, prévision des crues et des inondations - Elaborer un outil d'aide à l'information et à la décision
- Fiche action n°3 : Elaborer un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Fiche action n°6 : Réalisation de travaux liés au ruissellement à Vaux
- Fiche action n°7 : Réalisation de travaux liés au ruissellement dans le quartier St Siméon – allée de l'heurtebise
- Fiche Action n°8 Travaux de désimperméabilisation et gestion du ruissellement dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Rosoirs à Auxerre

**VILLE D'AUXERRE
14 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
BP 700 59
89012 AUXERRE CEDEX
TÉL. 03 86 72 43 00
WWW.AUXERRE.COM**

- Fiche Action n°9 : Travaux de désimperméabilisation et gestion du ruissellement dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Sainte-Geneviève
- Fiche action n°10 : Travaux de désimperméabilisation et gestion du ruissellement dans le cadre du renouvellement urbain de la friche industrielle Batardeau Montardoins – Projet Auxerre AMBITIEUSE
- Fiche action n°11 : Réalisation de travaux sur Jonches liés au ruissellement sur la commune de Monéteau

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Bien à toi
Le Maire,
Crescent MARAULT



Augy, le 20 octobre 2025

Le Maire

À

Affaire suivie par :

Alexia SCHMIT, directrice SMYM
direction@yonnemédian (06 64 21 38 34)

M. Le Président
ETPB Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 PARIS

Objet : lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Nos réf. : L-2025-10-142

Monsieur le Président,

La commune d'Augy a engagé des actions dans le cadre du PAPI préalable du Bassin de l'Yonne, et bénéficie des résultats d'études portés par le Syndicat Mixte Yonne Médian à l'échelle de son territoire. De ces résultats, il en ressort une volonté de poursuivre et engager de nouvelles actions pour lesquelles nous avons compétence.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et, par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°6.1 - Relative à l'axe 6 : Réalisation d'un avant-projet sommaire de travaux liés au ruissellement ;
- Action n°6.2 - Relative à l'axe 6 : Travaux de lutte contre le ruissellement sur la commune d'Augy ;
- Action n°1.xx - Relative à l'axe 1 : Élaborer un document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Maire adjoint,

François CASTELLANI





Madame le Maire
Mariane SUZANNE
Mairie de Charmoy
5 rue L. Ducrot
89 400 CHARMOY

Charmoy, le 30 septembre 2025

Monsieur le Président
EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Dossier suivi par : Aurelie GARRIGUES
☎ 07 64 07 39 48
Aurelie.garrigues@yonnemédian.fr

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte Yonne Médian a porté pour le compte de la commune le projet « Étude pour la création d'une zone d'expansion des crues sur la commune de Charmoy » en 2023.

Les résultats ont permis de démontrer que la mise en place d'une zone d'expansion de crue n'apporte pas les bénéfices attendus par de tels aménagements coûteux. Malgré tout, il est possible de mettre en place un système d'alerte qui pourrait laisser à la commune près de 10 heures, pour se préparer avant l'arrivée d'une vague de crue.

Suite à cette étude, je vous fais part de notre souhait d'inscrire, à ce jour, l'action suivante, afin de nous permettre de faire aboutir ce projet :

- Action n°1-1 - Relative à l'axe 1 : Développement d'une culture commune liée aux risques et aux rivières

À ce titre, je vous confirme notre volonté de travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Mme Le Maire
Mariane SUZANNE



03 86 92 11 60
dt89@croix-rouge.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Auxerre, le 17/05/2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Études Préalables (PEP) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

La délégation territoriale de la croix rouge de l'Yonne et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Études Préalables (PEP) du Bassin de l'Yonne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association permet de renforcer la délégation territoriale de la croix rouge de l'Yonne pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°1 relative à la réalisation de journée de la résilience
- Action n°2 relative à Déploiement Inond'Action
- Action n°3 relative à la participation aux PICS des communautés de commune
- Action n°4 relative à La formation de réserve citoyenne

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

La présidente territoriale

Catherine Jochmans Moraine,



République Française
DEPARTEMENT DE L'YONNE

Monéteau, le 11 juin 2025.

Madame le Maire

A

Monsieur le Président
EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot

75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Nos réf : Syndicat Mixte Yonne Médian/MH/SB/2025/11

PJ : 2 fiches concernant l'axe 6

Monsieur le Président,

Certains secteurs de la commune de Monéteau sont sujets à des inondations récurrentes, soit à cause des crues de l'Yonne, soit à cause des ruissellements suite à des épisodes pluvieux. Ces phénomènes engendrent des désagréments pour les administrés et sont souvent coûteux pour la collectivité. Des études, tant à l'échelle communale qu'à l'échelle intercommunale ont déjà été menées.

De plus, la commune de Monéteau a engagé des actions dans le cadre du PAPI préalable du Bassin de l'Yonne, et bénéficie des résultats d'études portés par le Syndicat Mixte Yonne Médian à l'échelle de son territoire.

De ces résultats, il en ressort une volonté de poursuivre et engager de nouvelles actions pour lesquelles nous avons compétence.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et, par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°1 - Relative à l'axe 6 : Prévenir la genèse des crues à l'échelle du bassin versant en préservant les infrastructures naturelles, les zones humides et les champs d'expansion des crues
- Action n°2 - Relative à l'axe 6 : Maîtriser les ruissellements sur les secteurs à enjeux

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.



Le Maire,

Arminda GUIBLAIN

Mairie - Place de la mairie - 89470 MONÉTEAU

Téléphone : 03 86 40 63 93 - Courriel : mairie@moneteau.fr - Site Internet : www.moneteau.fr



MAIRIE DE VALLAN

A Vallan, Le 07 Novembre 2025

Monsieur le Président
EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

Le PAPI du Bassin de l'Yonne est une opportunité pour la commune de Vallan de mener une action d'amélioration de la connaissance du risque sur son périmètre.

Je vous fais part de notre intention d'assurer le pilotage et, par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°1 – Élaborer un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Action n°3 – Élaboration du PCS

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Maire

B
Bernard Riant

Mairie de Vallan – 10 bis rue de l'Abreuvoir 89580 VALLAN

Tél. 03 86 41 30 18

DEPARTEMENT DE L'YONNE

E.mail : contact@mairie-vallan.com – Site internet : <http://www.mairie-vallan.fr/>



Monsieur le Président
EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

A VALRAVILLON, le 06/11/2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne.

Monsieur le Président,

La commune de VALRAVILLON souhaite engagée et inscrire une action dans le cadre du PAPI du Bassin de l'Yonne, pour laquelle nous avons la compétence.

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne pour l'action suivante :

• Action n°6 : Etude de modélisation du ruissèlement à Neuilly, propositions d'aménagements et mesure de gestion - Relative à l'axe n°6 : Ralentissement des écoulements.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Mahfoud AOMAR
Maire de VALRAVILLON





Tél : 03.86.27.51.74
Mail : smyb58@orange.fr

REÇU 30/04/2025
Par EPTB Seine Grands Lacs

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Clamecy, le 23 avril 2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Études Préalables (PEP) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte Yonne Beuvron et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Études Préalables (PEP) du Bassin de l'Yonne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association renforce le Syndicat Mixte Yonne Beuvron pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°1.17 relative à la mise œuvre d'un programme de repères de crues

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Président du Syndicat Mixte Yonne Beuvron

Très cordialement

Jean-Michel FORGET



REÇU 07/08/2025
Par EPTB Seine Grands Lacs

299



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction territoriale

Centre-Bourgogne

Service
Exploitation
Maintenance
Environnement
Hydraulique

Monsieur le Président
Syndicat mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 Paris



Objet : lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de l'Yonne
Référence Elise : DCB50-2541349
Affaire suivie par Marc Nicot
Téléphone : 06 86 37 49 33
Mail : taous.amrouni@vnf.fr semeh.dt.centrebourgogne@vnf.fr

Monsieur Le Président,

La Direction territoriale Centre-Bourgogne de Voies Navigables de France et le Syndicat mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations, appelé Programme d'Études Préalables (PEP) du bassin de l'Yonne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques inondations (SLGRI) du territoire important à risque d'inondations (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Mes services ont été étroitement associés aux vôtres tout au long du montage du dossier de candidature du PEP, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette collaboration renforce l'intention de la Direction territoriale Centre-Bourgogne de s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage, et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage, des actions suivantes :

- Action de l'axe 1 contribuant à l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque par mise en place d'un comité des exploitants de l'axe Yonne regroupant l'ETPB Seine Grands Lacs, le Conseil départemental de la Nièvre et VNF ;
- Action de l'axe 1 contribuant à l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque par la réalisation de visites pédagogiques des ouvrages gérés par VNF ;

Page 1 sur 2

1 Chemin Jacques de Baerze – 21000 Dijon
T. +33 (0)3 45 34 13 02 - www.vnf.fr

Établissement public de l'État à caractère administratif,
article L 4311-1 du code des transports TVA intracommunautaire FR 89 130 017 791
SIRET 130 017 791 00018, Compte bancaire : Agent comptable de VNF, ouvert à la DDFIP Pas-de-Calais
n° 10071 62000 00001010584 77, IBAN FR75 1007 1620 0000 0010 1058477, BIC n°TRPUFRP1

- Action de l'axe 1 contribuant à l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque par l'extension de la mise en œuvre de repères de crues en partie sur la partie canal du Nivernais ;
- Action de l'axe 1 contribuant à l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque par la poursuite de l'amélioration des connaissances sur les ouvrages de VNF et les manœuvres de gestion associées ;
- Action de l'axe 7 portant sur la gestion des ouvrages de protection hydraulique par la reconstruction des barrages de navigation de l'Yonne.

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en association avec vos services afin de mettre en œuvre les cinq actions identifiées ci-dessus sur le périmètre du présent PEP du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Lucile LEVEQUE
Directrice territoriale adjointe
Centre Bourgogne
01 août 2025



Syndicat Mixte
Yonne Médian

Monsieur le Président
Yves VECTEN
Syndicat Mixte Yonne Médian
6 bis place du Maréchal Leclerc
89000 AUXERRE

Auxerre, le 21 mai 2025

Monsieur le Président
EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Dossier suivi par : Alexia SCHMIT
Directrice
☎ 06 64 21 38 34
direction@yonnemedian.fr

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

Le PAPI préalable du Bassin de l'Yonne a été l'opportunité pour le Syndicat Mixte Yonne Médian de mener huit actions de connaissance, de culture du risque, de diagnostic et de prise en compte du risque d'inondations sur son territoire.

Aujourd'hui, les résultats obtenus nous permettent d'envisager de nouvelles actions, dont certaines seront adjointes à des travaux, à inscrire dans le PAPI du Bassin de l'Yonne, en cours d'élaboration au sein de vos services.

Je vous fais part de notre souhait d'inscrire, à ce jour, les actions suivantes :

- Action n°1-1 - Relative à l'axe 1 : Développement d'une culture commune liée aux risques et aux rivières
- Action n°1.2 - Relative à l'axe 1 : Modélisation hydraulique des crues de faible intensité aux zones de confluences stratégiques avec l'Yonne et propositions d'aménagements
- Action n°1.3 - Relative à l'axe 1 : Etude des phénomènes de remontée de nappes sur le territoire et propositions d'aménagements
- Action n°1.4 - Relative à l'axe 1 : Etude les phénomènes d'étiage sur le territoire et les conséquences sur les usages de l'eau
- Action n°3.1 - Relative à l'axe 3 : Gestion de crise – inter-PICS
- Action n°4.1 - Relative à l'axe 4 : Prendre en compte les risques inondations dans les documents d'urbanisme et de planification (CC, PLU, PLU(i), SCoT) et former aux risques
- Action 5.1 – Relative à l'axe 5 : Réaliser des diagnostics de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (habitations individuelles et entreprises)
- Action 5.2 – Relative à l'axe 5 : Réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Action n°6.1 - Relative à l'axe 6 : Réaliser un diagnostic afin de définir un programme de préservation / restauration / aménagement de zones d'expansion de crues
- Action n°6.2 - Relative à l'axe 6 : Etudes et travaux pour restaurer l'Yonne dans son bras naturel dans les étangs de Saint-Aubin, et création d'une zone d'expansion des crues
- Action n°6.3 - Relative à l'axe 6 : Etat des lieux de l'exercice de la compétence ruissellement sur le territoire de Yonne Médian et plan de gestion érosion-ruissellement

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Président
Yves VECTEN



Siège : 6 bis place du Maréchal Leclerc – 89000 AUXERRE
Pôle technique : 17 rue de la Maladière – 89000 AUXERRE
03 86 94 72 12 - contact@yonnemedian.fr
www.yonnemedian.fr



Monsieur le Président

syndicatvanne@gmail.com

Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Neuville-sur-Vanne, le 13/05/2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte de La Vanne et de ses Affluents et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PAPI, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association vise à renforcer le Syndicat Mixte de La Vanne et de ses Affluents pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

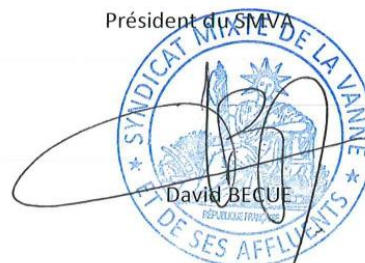
Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°1 relative à « **Analyse de la vulnérabilité de la commune de Molinons et de la station de pompage de Villeneuve l'Archevêque** »
- Action n°2 relative à « **Travaux de réduction de la vulnérabilité au risque inondation des biens particuliers** »
- Action n°3 relative à « **Prévention individuelle face aux inondations analyse de la vulnérabilité** »

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Président du SMVA





Pôle : Services techniques
Direction : Cycle de l'eau

Affaire suivie par Clément CHANGARNIER

☎ 03.86.65.88.10

✉ c.changarnier@grand-senonais.fr

Sens, le mardi 5 août 2025

Monsieur Patrick OLLIER

Président de la Métropole du Grand Paris
et de l'EPTB Seine Grands Lacs

EPTB Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Études Préalables (PEP) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais s'est engagée, conjointement avec divers partenaires, à mener des actions dans le cadre du programme d'étude préalable de l'Yonne qui se termine en 2025.

Dans la perspective du lancement du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) en 2026, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais souhaite renouveler cet engagement.

Cette démarche vise à initier une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne afin de prévenir et de lutter contre les inondations. Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) du Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne médian approuvée le 26 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature au PAPI, conformément à l'appel à projet PAPI de 3e génération. Cette collaboration renforce la capacité de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais à s'engager pleinement dans la mise en œuvre du présent programme d'actions, en partenariat avec vos services.



Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
21 boulevard du 14 Juillet - CS 80552
89105 Sens Cedex
03.58.45.10.30 - www.grand-senonais.fr





Par ce courrier, nos services vous font part de leur volonté de mener les actions suivantes dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations :

- Action n° [1.1] relative à l'amélioration de la connaissance sur les aléas débordement de cours d'eau et ruissellement (collecte de données, cartographie des zones à risque et la modélisation des phénomènes hydrauliques),
- Action n° [1.2] relative au développement d'une stratégie de communication à l'échelle de l'Agglomération du Grand Sénonais (Sensibilisation),
- Action n° [3.1] relative à l'élaboration du PICS de la CAGS et Groupe de travail pour l'élaboration d'un protocole de communication en situation de crise,
- Action n° [4.1] relative à la révision du Plan local d'Urbanisme Intercommunal/Habitat (PLUI/H) et à la mise en place d'un groupe de travail urbanisme afin d'assurer une intégration continue du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement,
- Action n° [5.1] relative au déploiement d'une démarche de diagnostic de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics,
- Action n° [5.2] relative à l'engagement des travaux suite aux diagnostics de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics,
- Action n° [6.1] relative à la réalisation des études complémentaires pour la création et la restauration de zones d'expansion des crues,
- Action n° [6.2] relative à l'engagement des travaux sur les zones d'expansion des crues,
- Action n° [6.3] relative à la réalisation d'un avant-projet sommaire de travaux liés au ruissellement.

À ce titre, nous vous confirmons notre volonté de poursuivre la collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées dans le cadre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation,
Le vice-Président,
Chargé des politiques du grand cycle de l'eau,
Maire de Fontaine-la-Gaillarde,
Michel PAPINAUD



Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
21 boulevard du 14 Juillet - CS 80552
89105 Sens Cedex
03.58.45.10.30 - www.grand-senonais.fr





**Le Président de la Communauté de
Communes du Gâtinais en Bourgogne**

à

**Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EP TB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS**

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions
du PAPI du Yonne
Ref : D25-332-FS
Dossier suivi par : Francis SODO
03.86.97.78.25
francissodo@gatinais-bourgogne.fr

Chéroy, le **19 MAI 2025**

Monsieur le Ministre,

La Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne (CCGB) souhaite s'engager dans la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Yonne.

Cet engagement vise à résoudre les questions liées aux inondations du bassin versant de l'Yonne.

Les services de l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs, de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Loing et de la CCGB ont été pleinement associés tout au long de l'élaboration du dossier de candidature du Programme d'Etude Préalable (PEP), en conformité avec l'appel à projets PAPI de 3^e génération.

Cette coopération renforce la capacité de la CCGB à s'engager activement dans la mise en œuvre du programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Je vous exprime ma volonté que la CCGB assure la maîtrise d'ouvrage d'une action relative à l'axe n°3 du PAPI « la gestion de crise » soit la réalisation d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-François CHABOLLE
Maire de Vallery



Joigny, le 20 Aout 2025

Affaire suivie par Karine PERREVE
karine.perreve@ccjovinien.fr
Nos réf.

Monsieur le Président
EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

La Communauté de communes du Jovinien a engagé des actions dans le cadre du PAPI préalable du Bassin de l'Yonne, et bénéficie des résultats d'études portés par le Syndicat Mixte Yonne Médian à l'échelle de son territoire. De ces résultats, il en ressort une volonté de poursuivre et engager de nouvelles actions pour lesquelles nous avons compétence.

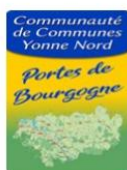
À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne notamment sur les axes suivants :

- l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- le ralentissement des écoulements ;
- la gestion de crise.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Nicolas SORET
Vice-Président du Conseil régional
de Bourgogne-Franche-Comté
Président de la communauté
de communes du Jovinien
Maire de Joigny

Communauté de Communes du Jovinien
11 quai du 1^{er} Dragons BP 223 - 89300 JOIGNY
Tél. 03.86.62.47.95



03.86.67.99.05
ccyn@ccyn.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Pont sur Yonne, le 22 mai 2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes Yonne Nord souhaite engager des actions dans le cadre du PAPI du Bassin de l'Yonne avec l'EPTB Seine Grands Lacs et bénéficiera pour cela de l'expertise territoriale du Syndicat Mixte Yonne Médian. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Cette association permet de renforcer la Communauté de Communes Yonne Nord pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action relative à la sensibilisation au risque inondation, axe 1
- Action de réalisation et harmonisation des zonages pluviaux, relative à la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Action n° 1.8 Modélisation hydraulique des crues de faible intensité et des zones de confluences stratégiques relative à l'axe 1 : Amélioration de la connaissance et du risque
- Action relative à la Gestion de crise
- Action n° 5 Analyse de la vulnérabilité à l'échelle du territoire pour les activités économiques, l'habitat, les ERP, les activités agricoles, le patrimoine culturel et les gestionnaires de réseaux, relative à l'axe 5 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Action n° 6.1 Réaliser un diagnostic afin de définir un programme de préservation/restauration/aménagement de zones d'expansion des crues relative à l'axe 6 Ralentissement des écoulements
- Action relative à l'érosion – Ruissellement

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Président de la Communauté de Communes

Thierry SPAHN





01.60.73.44.00
contact@paysdemontereau.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Montereau-Fault-Yonne, le 28 mai 2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes du Pays de Montereau et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PAPI, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association vise à renforcer la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°1 relative au développement d'une culture commune du risque inondation
- Action n°2 relative à la réduction de la vulnérabilité des entreprises
- Action n°3 relative à la réduction de la vulnérabilité de l'habitat privé
- Action n°4 relative à l'élaboration d'un plan intercommunal de sauvegarde et à l'appui à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde
- Action n°5 relative au traitement des ouvrages recensés au titre du décret digue
- Action n°6 relative aux travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitat privé
- Action n°7 relative aux travaux de réduction de la vulnérabilité des entreprises

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PEP du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Vice-Président délégué à la Gemapi,

Frédéric Fontaine



Direction de l'Environnement et de l'Agriculture
Affaire suivie par : Juliette CHARON
Tél. : 03 86 72 84 95
Courriel : juliette.charon@yonne.fr
Référence : 2025-1491

Monsieur Patrick OLLIER
Président du syndicat mixte de l'EPTB
Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 PARIS

Auxerre, le 8 septembre 2025

Monsieur le Président,

Au titre de sa mission de gestion du risque lié aux inondations dans le bassin de la Seine, l'EPTB Seine Grands Lacs a associé le Conseil Départemental de l'Yonne à ses travaux sur le Programme d'Etudes Préalables 2022-2025 sur le bassin de l'Yonne et, plus récemment, à la définition du futur Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Conscient des enjeux liés à la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes dans un contexte d'urgence, le Conseil Départemental de l'Yonne souhaite s'engager dans la réalisation du PAPI du bassin de l'Yonne. Je vous propose à ce titre de conduire la maîtrise d'ouvrage d'une action de sensibilisation de publics cibles pour le Conseil Départemental, tant en externe (collégiens du territoire) qu'en interne (agents des Centres d'Intervention Technique Départementaux), et d'une action destinée à réduire la vulnérabilité du collège de Villeneuve-sur-Yonne.

Je confirme la volonté du Département de s'associer aux travaux du PAPI du bassin de l'Yonne également en tant que partenaire de différentes actions (exercices de gestion de crise...) et de participer aux différentes instances liées à sa gouvernance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

Le Président du Conseil Départemental,

Grégory DORTE



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

Affaire suivie par
Fabrice BONNET
Tél : 03 86 48 41 00
ddt-sefren@yonne.gouv.fr

Auxerre, le 17 JUIN 2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Actions de Prévention des inondations (PAPI) du bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

Les services de l'État dans l'Yonne et le Syndicat mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur le bassin de l'Yonne.

Mes services ont été étroitement associés aux vôtres tout au long du montage du présent dossier de candidature du PAPI. Cette collaboration renforce l'intention des services de l'État dans l'Yonne de s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage, et par conséquent la maîtrise d'ouvrage, des actions suivantes :

- **Axe 4 du PAPI : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme**
1-Fiche action 1 : Achever la révision des plans de prévention du risque inondation par débordement de l'Yonne – Elaborer un plan de prévention des risques d'inondation par ruissellement à JOIGNY
2-Fiche action 2 : Réaliser et diffuser aux collectivités territoriales les porter à connaissance sur les risques d'inondation.

Ces deux actions seront portées par la direction départementale des territoires de l'Yonne.

3 rue Monge
BP 79 – 89011 AUXERRE CEDEX
tél. 03 86 48 41 00 –
ddt@yonne.gouv.fr

1/2

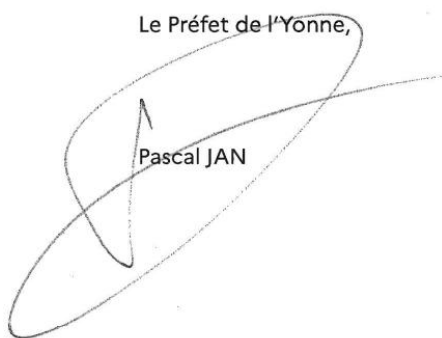
- Axe 3 du PAPI : Alerte et gestion de crise
1-Fiche action 1 : Accompagner les communes et les EPCI-FP dans la réalisation et/ou la mise à jour de leur PCS, PICS ou DICRIM
2-Fiche action 2 : Améliorer la connaissance sur la vulnérabilité aux inondations des réseaux essentiels à la population

Ces deux actions seront portées par la préfecture de l'Yonne.

A ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en association avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées ci-dessus sur le périmètre du présent PAPI de l'Yonne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet de l'Yonne,
Pascal JAN



Monsieur Patrick OLLIER
Président de l'Établissement Public territorial de Bassin Seine Grands Lacs
12 rue Villiot
75012 PARIS

3 rue Monge
BP 79 – 89011 AUXERRE CEDEX
tél. 03 86 48 41 00 –
ddt@yonne.gouv.fr

Délibération n°095/2025

des inondations en tant que déclinaison opérationnelle des stratégies locales de gestion des risques d'inondation ;

- Vu la Loi "Matras" du 25 Novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;
- Vu les avis favorables du conseil des maires du 11 février 2025 et de la commission environnement du 25 février 2025 ;
- Vu la délibération n°96/2018 de la CCPF portant convention avec le Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs portant sur les démarches relatives à la labellisation d'un PAPI au stade d'intention ;
- Vu la délibération n°0140/2018 de la CCPF transférant la compétence GEMAPI à l'EPAGE du Loing à compter du 1er Janvier 2019 et la délibération n°0397/2017 de la CCPF transférant la compétence GEMAPI au Syndicat Mixte Yonne Médian à compter du 1er janvier 2018 ;
- Vu les fiches actions ci-annexées ;
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la GEMAPI ;
- Sur proposition du Président.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 61 voix pour et 3 contre :

- Décide de l'intégration de la CCPF au PAPI du Loing sur la période 2025-2031 et au PAPI de l'Yonne sur la période 2026-2032.
- Valide l'inscription d'une seule action portant sur l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde.
- Autorise le Président à signer la convention réunissant les partenaires financiers et les maîtres d'ouvrages et à présenter ladite fiche action.
- Autorise le Président à solliciter toutes les aides financières mobilisables sur ce projet.
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI



Délibération n°095/2025

*Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre*

SEANCE DU 19 MAI 2025

Date de convocation : 30 avril 2025
Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 78
Date d'affichage : 30 avril 2025

Nombre de présents : 53
Nombre de pouvoirs : 11
Nombre de votants : 64

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mai à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune des Hauts-de-Forterre, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du trente avril deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CIFELLI Guillaume, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, LHOUE Mireille, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MORISSET Dominique, PERRIER Benoît, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PRIGNOT Roger, RAGON Jean-Pierre, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WERA Patricia, WLODARCZYK Monique.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), CARRÉ Michel (suppléant Mme Wera), CHAMPAGNAT Jean-Louis (suppléant M. Cifelli), CHEVALIER Jean-Luc (pouvoir à M. Fournier), COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), D'ASTORG Gérard (pouvoir à Mme Hermier), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DUFOUR Vincent, FOUQUET Yves (suppléant M. Ragon), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), MILLOT Claude (pouvoir à Mme Cordier), SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Jard), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

Délégués absents : BOISARD Jean-François, CHOUARD Nadia, CONTE Claude, DAVEAU Max, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, JAVON Fabienne, MELLIN Solange, PAURON Éric, PROT Michel, ROY Daniel.

Secrétaire de Séance : Richard JASKOT

OBJET : Intention de la CCPF d'intégrer les programmes "PAPI" du Loing et "PAPI" de l'Yonne via la mise en place d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la directive européenne 2007/60/CE dite « directive inondation » transposée en droit Français dans la loi portant engagement national pour l'environnement du 13 juillet 2010 et ses décrets d'application, qui crée notamment les stratégies locales de gestion du risque d'inondation ;
- Vu le cahier des charges PAPI 3 (2021) du Ministère de la transition écologique relatif aux modalités de montage et de mise en œuvre des Programmes d'action de Prévention



Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc
58230 SAINT BRISSON

03 86 78 79 00
ref courrier : 2024/05/272 - LJ

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Saint Brisson, le 19/05/2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

Le Parc naturel régional du Morvan et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PAPI, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association vise à renforcer le Parc naturel régional du Morvan pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°1 relative à l'étude du ruisseau des Grands Jardins
- Action n°2 relative aux travaux sur l'Anguisson
- Action n°3 relative aux travaux sur le ruisseau du moulin aux Grands prés à Gien-sur-Cure

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Président du Parc naturel régional du Morvan



Sylvain MATHIEU



Commune de Saint-Bris-le-Vineux
31 rue Bienvenu Martin
89530 Saint-Bris-le-Vineux
tél : 03-86-53-31-79
mail : mairie@saintbris.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs
12, rue Villiot
75012 PARIS

Saint-Bris-le-Vineux, le 15 mai 2025

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne

Monsieur le Président,

La commune de Saint-Bris-le-Vineux et le Syndicat Mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations appelé Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Bassin de l'Yonne. Cet engagement propose d'aboutir ensemble sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion des inondations, tout en déclinant la stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) du Territoire à risque important d'inondation (TRI) de l'Auxerrois et du bassin de l'Yonne Médian, approuvée le 26 décembre 2016.

Les services ont été étroitement associés tout au long du montage du dossier de candidature du PAPI, en conformité avec l'appel à projets PAPI 3^{ème} génération. Cette association vise à renforcer la commune de Saint-Bris-le-Vineux pour s'engager pleinement dans la réalisation du présent programme d'actions, en collaboration avec vos services.

Mes services vous ont fait part de leur intention d'assurer le pilotage et par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des actions suivantes :

- Action n°6 relative au Ralentissement des écoulements

À ce titre, je vous confirme notre volonté de continuer à travailler en collaboration avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées sur le périmètre du présent PAPI du Bassin de l'Yonne.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de toute ma considération.

Le Maire, Olivier FELIX





YONNE ET NIÈVRE

Affaire suivie par
Gaëlle MASSE
Coordinatrice
Tel : 06 71 08 32 99
cpie@cpie-yonnenievre.org

Saint-Sauveur-en-Puisaye, le 05 octobre 2025

Monsieur Patrick OLLIER
Président de l'Etablissement Public
territorial de Bassin Seine Grands Lacs
12, rue Villiot - 75 012 PARIS

Objet : Lettre d'intention à la maîtrise d'ouvrage d'actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de l'Yonne

Monsieur le président,

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Yonne et Nièvre et le Syndicat mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs se sont conjointement engagés dans la définition d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur le bassin versant de l'Yonne.

L'équipe salariée du CPIE a été étroitement associée à la définition du projet de candidature, collaboration qui renforce l'intention du CPIE Yonne et Nièvre de s'engager pleinement pour la bonne réalisation du programme d'actions.

Ainsi, le CPIE Yonne et Nièvre affirme par la présente son intention d'assurer, en lien étroit avec l'équipe d'animation et la gouvernance du PAPI, et par conséquent la maîtrise d'ouvrage, de l'action suivante :

- **AXE 1 : AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE**
 - **Fiche action :**
Développer une culture du risque, sensibiliser, mobiliser et accompagner l'action pour prendre en compte de l'eau de manière transversale dans les projets, de la parcelle au territoire

Afin de favoriser, de la parcelle au territoire, l'infiltration de l'eau dans le sol et le maintien d'écosystèmes fonctionnels, en vue de réduire les ruissellements et inondations, le CPIE Yonne et Nièvre propose d'intervenir auprès d'une diversité de cibles avec les objectifs spécifiques suivants:

1/2

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz
Les Metz, 89 520 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE

Tel : 03 86 45 57 55 – mel : cpie@cpie-yonnenievre.org presidence@cpie-yonnenievre.org – site : www.cpie-yonnenievre.org



YONNE ET NIÈVRE

- Susciter l'intérêt et mobiliser le pouvoir d'agir
- Accompagner les habitants et groupes d'usagers de l'eau dans l'évolution de leurs pratiques
- Favoriser le débat et la concertation en lien avec les structures chargées de la gestion de l'eau sur le territoire, dans une approche transversale des politiques publiques
- Susciter et animer des espaces de co-construction et d'actions communes en faveur de la réduction du risque inondation impliquant habitants, acteurs publics et privés

A ce titre, je vous confirme la volonté du CPIE Yonne et Nièvre de voir son équipe salariée continuer à travailler en association avec vos services afin de mettre en œuvre les actions identifiées ci-dessus sur le périmètre du PAPI de l'Yonne.

Avec nos sincères salutations


Françoise PINTON
Présidente